

## REGLEMENT INTERIEUR

**Météo** : Seul le chef de base est habilité à juger de l'opportunité de modifier le déroulement du stage en cas de météo défavorable. Aucun remboursement ne pourra être réclamé en cas de séances à terre pour cause de mauvaise météo

**Enseignement** : Les stagiaires doivent se conformer aux consignes et/ou observations du moniteur. Les stagiaires ne doivent en aucun cas partir naviguer seul ou rentrer à terre sans l'accord du moniteur. Les stagiaires doivent respecter les règles de sécurité dictées par le moniteur en début de stage, à savoir :

- Respecter le périmètre de navigation,
- Ne jamais quitter son embarcation en cas de dessalage,
- Rejoindre son flotteur avant la voile, si celle-ci s'est détachée.

Le port des chaussures est obligatoire. L'attestation de natation faite par les parents est indispensable pour que l'enfant puisse effectuer le stage. En cas de non certification, un test anti panique sera pratiqué lors de la première séance.

**Équipement** : Le port de la brassière de sécurité, est obligatoire pour tous les stagiaires.

**Matériel** : Les adhérents et stagiaires s'engagent à respecter le matériel et les locaux mis à leur disposition. Les stagiaires devront ranger le matériel dont ils sont responsables. Toute détérioration de matériel doit être déclarée à leur moniteur. L'E.F.V. se réserve le droit de demander une indemnisation en cas de perte ou de casse de matériel due à une négligence caractérisée du stagiaire. L'accès à l'atelier et aux locaux technique est interdit. Nous demandons aux usagers de ne pas amener d'objets de valeurs dans l'école de voile, celle-ci décline toute responsabilité en cas de disparition de ceux-ci.

**Vie en collectivité** : Les adhérents et stagiaires s'engagent à conserver une attitude correcte envers tout le personnel d'encadrement, les autres stagiaires, les usagers du centre nautique.

**Responsabilité** : Les enfants de moins de 12 ans ne sont pas autorisés à quitter l'E.F.V seuls, sauf s'ils sont munis d'une autorisation écrite des parents ou tuteurs légaux. L'E.F.V n'est pas responsable des vols pouvant survenir dans ses locaux. En cas d'accident survenu en dehors des séances, L'E.F.V. ne serait pas tenue pour responsable. Une séance comprend : la préparation du matériel (gréer, s'équiper pour du kayak, paddle ou planche à voile) ; la mise à l'eau du support ainsi que le temps de navigation avec ce dernier ; enfin, le rangement du matériel. Si jouer avec ou sur les supports à terre, sauter du ponton ou nager en dehors de la zone de baignade surveillée par un maître nageur devait provoquer un accident, la responsabilité du club ne peut être engagée.

**Droit à l'image** : Les stagiaires et adhérents autorisent la diffusion de photos les représentant dans le cadre de l'activité nautique. *Le cas contraire, prévenir le club.*

**Conditions Générales de Vente** : Toute annulation ou désistement sera accepté au plus tard 7 jours avant le début du stage. Passé cette date, le CNLD conservera 20% du prix du stage ou vous proposera de reporter celui-ci à une autre date.

Une séance annulée sans justificatif ne peut faire l'objet d'aucun rattrapage, ou remboursement. En cas de conditions météorologiques difficiles, la séance sera aménagée, ou fera l'objet d'une séance théorique à terre. Aucun dédommagement ne peut être possible. **L'absence de vent n'est pas une cause d'annulation.**

**Règlement Général de la Protection des Données** : Vous donnez votre accord pour le stockage des données personnelles recueillies par le club, pendant une durée de 3 ans à des fins de contact, de mailing, ou d'étude. Vous pouvez à tout moment accéder aux données collectées et/ou demander la suppression de celles-ci à l'adresse suivante : [contact@voileaduingt.fr](mailto:contact@voileaduingt.fr). Le club s'engage à ne pas transmettre à des tiers les données personnelles collectées dans le cadre de l'inscription.